

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 24 JUIN 2021 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 44
absents représentés : 12
absent : 2

**COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 24 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Alain CAUNÈGRE, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Frédérique CHARPENEL a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Nathalie DARDY a donné pouvoir à M. Benoît DARETS, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à Mme Séverine DUCAMP, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à Mme Carine QUINOT, Mme Laetitia GIBARU a donné pouvoir à M. Alexandre LAPÈGUE, Mme Isabelle LABEYRIE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à Mme Véronique BREVET, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Philippe SARDELUC.

Absents : Messieurs Lionel CAMBLANNE et Serge MACKOWIAK.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre LAFFITTE.

N° d'ordre	ORDRE DU JOUR	Votes
1	<p>ADMINISTRATION GÉNÉRALE <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p> <p>A - Composition du conseil communautaire - Remplacement de Madame Chantal COMBEAU, représentante du conseil municipal de Saint-Vincent de Tyrosse, par Madame Emmanuelle BRESSOUD</p> <p>B - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 6 mai 2021</p> <p>C - Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) 1- Élection d'un nouveau représentant élu au sein du conseil communautaire suite à la démission de Madame Chantal COMBEAU : Mme Emmanuelle BRESSOUD, candidate unique est désignée membre de la CCSPL 2- Bilan annuel des travaux réalisés au cours de l'année 2020 : absence de travaux en 2020 eu égard au contexte d'état d'urgence sanitaire lié au covid-19</p> <p>D - Modification des statuts de MACS - Remplacement de la terminologie retenue dans la rédaction actuelle des statuts « compétences optionnelles » par « compétences supplémentaires » et transfert d'une compétence facultative supplémentaire en matière de création, aménagement et exploitation de ports maritimes dont l'activité principale est la plaisance</p> <p>E - Service public de distribution d'électricité - Motion de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) contre la restructuration d'EDF</p>	<p>INSTALLATION</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>PREND ACTE</p> <p>PREND ACTE</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>51 POUR 5 ABST</p>
2	<p>FINANCES COMMUNAUTAIRES <i>Rapporteur : Monsieur Hervé BOUYRIE</i></p> <p>A - Attribution de subventions aux structures de développement économique pour l'année 2021, pour un montant total de 225 470,47 € réparti auprès de 19 bénéficiaires</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Patrick BENOIST</i></p> <p>B - Attribution de subventions aux associations et soutien financier aux communes au titre de la politique culturelle pour l'année 2021, pour un montant total de 125 500 € réparti auprès de 15 associations et 5 communes</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS</i></p> <p>C - Attribution de subventions aux associations et soutien financier aux communes au titre de la politique Enfance-Jeunesse-Famille pour l'année 2021, pour un montant total de 47 850 € réparti auprès de 7 associations et 1 commune</p> <p>D - Attribution d'une subvention au titre de la politique Sport-Santé pour l'année 2021 d'un montant de 5 000 € au profit de l'association Hope Team East</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>E - Bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées par la Communauté de communes au cours de l'année 2020, comptant 1 acquisition sur le budget principal (immeuble préempté à Capbreton), 2 acquisitions sur les budgets annexes (ZAE Messanges et ZAE de Cramat à Soustons), et 19 cessions de lots sur les ZAE (Marlé à Tosse, Boulins à Josse, Artiguenave à Labenne, Cramat à Soustons, Mouta à Josse, La Marquèze à Josse, ZAE Tosse et la Haurie 2 à Saubrigues)</p> <p>F - Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2020 - Budget principal et budgets annexes</p> <p>G - Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2020 - Budget principal et budgets annexes Monsieur Jean-Claude Daulouède a été désigné président de séance à l'unanimité. Après avoir assisté à la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointes aux comptes administratifs, Monsieur le Président se retire de la salle, afin que les conseillers puissent procéder aux votes. Les résultats des votes, pour chaque budget, sont les suivants :</p> <p>1 - Budget principal 2 - Budget annexe Aygueblue 3 - Budget annexe Déchets-Environnement 4 - Budget annexe Pôle culinaire</p>	<p>UNANIMITÉ 1 NON PARTICIP</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ UNANIMITÉ UNANIMITÉ UNANIMITÉ</p>

5 - Budget annexe Transport	UNANIMITÉ
6 - Budget annexe Port de Capbreton	UNANIMITÉ
7 - Budget annexe Bénesse-Maremne	UNANIMITÉ
8 - Budget annexe ZAE Capbreton	UNANIMITÉ
9 - Budget annexe ZAE Marlé à Tosse	UNANIMITÉ
10 - Budget annexe ZAE Josse	UNANIMITÉ
11 - Budget annexe ZAE Laubian 3 à Seignosse	UNANIMITÉ
12 - Budget annexe ZAE Magescq	UNANIMITÉ
13 - Budget annexe ZAE Saubrigues	UNANIMITÉ
14 - Budget annexe ZAE Laubian 2 à Seignosse	UNANIMITÉ
15 - Budget annexe ZAE Saint-Vincent de Tyrosse	UNANIMITÉ
16 - Budget annexe ZAE Écozone à Soustons	UNANIMITÉ
17 - Budget annexe ZAE communales aménagées	UNANIMITÉ
18 - Budget annexe ZAE Boulins à Josse	UNANIMITÉ
19 - Budget annexe ZAE Saubusse	UNANIMITÉ

Monsieur le Président, à qui Madame Frédérique Charpenel avait donné pouvoir, et qui n'a pas participé aux votes des comptes administratifs correspondants au budget principal et aux 18 budgets annexes, revient dans la salle.

H - Affectation définitive des résultats 2020

1- Budget principal

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 850 000 €

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 8 163 419,97 €

UNANIMITÉ

2- Budget annexe Déchets-Environnement

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 438 463,79 €

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 0,00 €

UNANIMITÉ

3- Budget annexe Pôle Culinaire

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 255 432,07 €

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 0,00 €

UNANIMITÉ

4- Budget annexe Aygueblue

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 57 270,61 €

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 615 062,02 €

UNANIMITÉ

5- Budget annexe Transport

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 323 219,69 €

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 0,00 €

UNANIMITÉ

6- Budget annexe Port de Capbreton

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 442 171,25 €

Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 175 190,43 €

UNANIMITÉ

I - Décision modificative - Budget annexe ZAE Saint-Vincent de Tyrosse

UNANIMITÉ

3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur Hervé BOUYRIE

A - Zone d'activité économique communautaire Pédebert à Soorts-Hossegor - Lancement d'un projet immobilier de pépinière d'entreprises - Autorisation de signature des actes de vente pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'opération d'une superficie totale de 5 000 m² pour un prix estimé de 400 000 € HT

52 POUR
4 ABST

B - Zone d'activité économique communautaire du Marlé à Tosse :

1- Autorisation de vente du lot n° 01 à M. BENHADJ (activité de structure sportive) d'une superficie de 845 m² au prix estimé de 46 475 € HT

UNANIMITÉ

2- Autorisation de vente du lot n° 03 à M. LAFITTE (activité de BTP et construction) d'une superficie de 1 226 m² au prix estimé de 67 430 € HT

UNANIMITÉ

3- Acquisition d'une parcelle à l'euro symbolique appartenant à M. HAMY pour la mise en place d'un drain

UNANIMITÉ

4- Autorisation de vente d'une parcelle à l'euro symbolique à M. BOUCHET pour la mise en place d'un drain

UNANIMITÉ

C - Zone d'activité économique communautaire du Mouta à Josse - Autorisation de vente du lot n° 03 à la SCI HERIDIS (activité de BTP construction) d'une superficie de 2 073 m ² au prix estimatif de 62 190 € HT	UNANIMITÉ
D - Zone d'activité économique communautaire de la Haurie 2 à Saubrigues - Autorisation de vente du lot n° 14 à M. LANES (activité de développement de projets de centrales photovoltaïques) d'une superficie de 1 355 m ² au prix estimé de 50 110 € HT	UNANIMITÉ
E - Zone d'activité économique communautaire de Cramat à Soustons :	
1- Autorisation de vente du lot n° 1a à la SCI COUSTOURET (activité de plâtrerie) d'une superficie de 387 m ² au prix estimé de 25 155 € HT	UNANIMITÉ
2- Autorisation de vente du lot n° 1b à EASY STEEL (activité de métallerie) d'une superficie de 1 121 m ² au prix estimé de 72 865 € HT	UNANIMITÉ
F - Aménagement du parc d'activités Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne	
1- Demande de garantie d'emprunt auprès de la Banque des Territoires sollicitée par la SATEL d'un montant de 480 000 €, soit 24 % de l'emprunt	UNANIMITÉ
2- Demande de garantie d'emprunt auprès de la Banque Postale sollicitée par la SATEL d'un montant de 480 000 €, soit 24 % de l'emprunt	UNANIMITÉ
3- Demande de garantie d'emprunt auprès de la Caisse d'Épargne sollicitée par la SATEL d'un montant de 480 000 €, soit 24 % de l'emprunt	UNANIMITÉ

4 INFRASTRUCTURES

Rapporteur : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST

A - Voirie - Opération d'aménagement cyclable de l'avenue de la Côte d'Argent à Soorts-Hossegor - Approbation de la convention de prestation de service entre la Communauté de communes et la commune	UNANIMITÉ
B - Voirie - Opération d'amélioration et de sécurisation des accès au pôle sportif avenue Bourret et boulevard des Cigales et mise en accessibilité de l'arrêt de bus « bourret » à Capbreton - Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à la commune	UNANIMITÉ
C - Voirie - Opération d'aménagement de sécurité de l'avenue du Maréchal Foch, du boulevard Clémenceau et de l'allée des Ortolans à Capbreton - Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à la commune	UNANIMITÉ

5 MOBILITÉ - TRANSPORTS

Rapporteur : Monsieur le Président

A - Contrat d'obligations de service public pour l'exploitation et la gestion du réseau de transport - Rapport annuel d'activité 2020 de l'opérateur de transports Trans-Landes	UNANIMITÉ
B - Transport - Approbation du projet de convention de participation financière d'un montant de 5 500 € de la commune de Magescq à la Communauté de communes pour le développement du service de la ligne YEGO plages Magescq-Azur-Plage de Messanges pour l'été 2021	UNANIMITÉ
C - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Approbation du projet d'avenant n° 24 au contrat d'obligations de service public	UNANIMITÉ

6 ENVIRONNEMENT - GEMAPI

Rapporteur : Madame Aline MARCHAND

A - Approbation du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt spontanée pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un parc photovoltaïque sur ombrières sur le parking du complexe aquatique Aygueblue	UNANIMITÉ
B - Approbation du protocole d'engagement du contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) de la Communauté de communes	UNANIMITÉ

	C - Approbation de l'entrée au capital de MACS à S.A.S. ALOé, société citoyenne pour le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, pour une participation de 50 000 € sur 4 ans et désignation d'un représentant permanent à l'assemblée générale : Monsieur Pierre Pécastaings	UNANIMITÉ 1 NON PARTICIP
7	SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE <i>Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS</i>	
	A - Sport - Stratégie d'accueil du sport de haut-niveau et de promotion du territoire dans le cadre des jeux olympiques - Participation financière de 14 000 € aux communes de Capbreton et Soustons pour l'accueil de délégations de haut-niveau	UNANIMITÉ
	B - Sport - Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique Aygueblue	UNANIMITÉ
	1- Rapport annuel d'activité 2020 du délégataire de service public Vert Marine	UNANIMITÉ
	2- Approbation du projet d'avenant n° 5 à la convention de délégation de service public relatif à l'actualisation de la tarification estivale et de l'indexation annuelle à partir du 1 ^{er} septembre 2021	UNANIMITÉ
8	NUMÉRIQUE <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i>	
	Délégation de service public pour la réalisation, le financement et l'exploitation du réseau haut débit et très haut débit de communications électroniques - Rapport annuel d'activité 2020 du délégataire de service public SAS MACS THD	UNANIMITÉ
9	PERSONNEL <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i>	
	Recours à des agents contractuels sur des emplois permanents lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté	UNANIMITÉ
10	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES	
	Décisions prises par le bureau communautaire et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire	EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 25 juin 2021

Le président,

Pierre Frouze



